

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2010

Le vingt février deux mil dix, à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 Février 2010, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Paul HERVIEUX, Maire.

Etaient présents :

MM. HERVIEUX, DOUTRELEAU Bruno, DUJARDIN, TREPIED, DAVID, LAMBERT, FAVEY, BRIAND, Mlle LEPRINCE, Mmes PORA et VIEVARD, MM. BUREL et DOUTRELEAU Lucien.

Secrétaire de séance : M. Serge DUJARDIN



Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la réunion du 06 Novembre dernier.

Jean-Claude TREPIED précise qu'il n'a pas demandé la suppression du service du minibus contrairement à la rumeur qui circule. Il n'a fait que rendre compte au Conseil des informations qui lui avaient été transmises par le service du minibus. Le Département avait évoqué cette suppression pour la Commune puisque des lignes régulières desservent déjà Valmont et Fécamp. Or, ce service est maintenu, seules les formalités d'accès ont changé (numéro de téléphone, inscription et délivrance d'une carte avec photo).

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal procède ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour qui s'établit comme suit :

⇒ **PERSONNEL COMMUNAL :**

En raison des tâches à effectuer par le service technique, Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recruter un adjoint technique 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} Mars 2010, pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

➤ **DEMANDE DE SUBVENTION :**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 30 € au Collège Jules Ferry de FECAMP pour l'élève Tristan LANGLOIS qui effectue un séjour au ski à VALLORCINE.

➤ **REMBOURSEMENTS :**

- des Charges du Syndicat d'Electrification – Exercice 2010 :

Le Conseil Municipal retient l'option « recouvrement par contributions directes » du montant de la participation au Syndicat d'Electrification de la Région de Cany-Valmont soit : 523 €

- de sinistre à la Salle des Pommiers :

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de M. DESBORDES et des compagnies d'assurances AVIVA et MAIF d'un montant de 618,27 € chacun pour les travaux de rénovation des murs de la salle des Pommiers suite aux tags réalisés dans la nuit du 8 au 9 mai 2008.

➤ **CONTRAT D'ASSURANCE :**

AXA Assurance propose un projet de remplacement du contrat de collectivité locale incluant l'option protection juridique et garantissant une meilleure protection. La cotisation annuelle 2010 s'élève à 9 783,87 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les nouvelles clauses du contrat d'assurance et résilie le contrat protection juridique en cours, aux garanties moins étendues.

➤ **REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe, à compter du 1^{er} Avril 2010, le tarif des concessions du cimetière, à savoir :

Pour les concessions de 2 m² de terrain :

- 50 ans :	150,00 €
- 30 ans :	110,00 €

Pour le columbarium :

- concession de 30 ans :	240,00 €
- case et porte en granit noir :	400,00 €

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- PROJET DE LOGEMENTS LOCATIFS :

SEMINOR propose un projet de construction de logements locatifs sur la commune qui doit fournir le terrain pour 1 €. Les travaux de viabilisation des terrains sont à la charge de l'Agence Immobilière.

La commune doit trouver le terrain. Afin de financer l'opération, il est suggéré de revendre 2 ou 3 parcelles à des particuliers pour l'accession à la propriété.

Actuellement, les travaux de construction de la Résidence « Le Clos Fleuri » aux Epincelles, par un propriétaire privé, sont en cours de réalisation, 17 pavillons sont autorisés – 13 pour la location et 4 pour la vente, dont 2 seront adaptés et réservés aux personnes handicapées.

- ECOLE :

⇒ Projet de construction : Monsieur le Maire soumet à ses collègues le projet de l'extension de l'école primaire réalisé par l'Architecte CORNILLOT. Un débat s'instaure.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal demandent :

- l'élaboration d'un autre projet qui s'intégrera davantage dans l'environnement.

- la programmation d'une réunion de concertation à laquelle seront conviés le corps enseignant et l'architecte afin de lui faire part de notre souhait concernant cette construction.

⇒ Compte rendu du Conseil d'Ecole du 04 Février - Rapport d'Isabelle VIEVARD

- la date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au 10 Juin à 17 heures 30

- un projet de séjour au ski est à l'étude, le coût par enfant est estimé à 540 € pour 10 jours. Considérant le prix élevé et afin d'alléger la participation financière des familles, une subvention communale sera demandée et des manifestations seront organisées par les parents d'élèves pour récolter des fonds.

Bruno DOUTRELEAU souhaiterait qu'une subvention soit budgétisée sur trois ans à la Coopérative Scolaire.

Annie LEPRINCE propose de se renseigner sur des tarifs moins onéreux.

Serge DUJARDIN informe que la Commune de COLLEVILLE organise et finance un voyage tous les 5 ans pour son école.

L'Association RPI de THEUVILLE-AUX-MAILLOTS a pour vocation d'organiser des voyages pour les groupes de jeunes. Information sera prise auprès de ces deux collectivités.

⇒ programmation des diverses manifestations :

- Le Carnaval du Mardi Gras a été une réussite. Il est envisagé de reporter cette fête tous les ans. Merci aux parents qui se sont investis pour cette journée et également à l'Association « l'Excuse d'Argine » qui a participé en offrant des bonbons aux enfants.

- Vide greniers de l'école le 13 mai

- Kermesse le 26 juin : dans le cadre de la fin d'année scolaire, les parents d'élèves organisent une kermesse au cours de laquelle un spectacle sera donné dans l'après-midi. La distribution des prix aura lieu dans les classes le vendredi 25 ou le mardi 29 juin.

Emmanuel FAVEY suggère que les membres du Conseil des Aînés soient associés à la remise des prix afin de créer une relation inter-générationnelle entre les jeunes et les Aînés.

⇒ L'enseignante de l'école maternelle demande que les jouets de la classe soient lavés pendant les vacances estivales

⇒ Laurent LAMBERT s'interroge sur la sécurité des enfants à la sortie de l'école, la présence du personnel communal n'ayant pas été respectée par les parents.

⇒ Annie LEPRINCE demande qu'un passage pour piéton soit tracé dans le haut de la rue des écoles afin de faciliter la traversée de rue aux enfants se rendant à la cantine et la garderie.

- COURSE CYCLISTE DU 04 AVRIL PROCHAIN :

Comme l'an dernier, le Vélo Club Fécampois souhaite organiser une course cycliste sur le territoire de la Commune le 04 avril prochain et demande une aide financière de 400 €.

Monsieur le Maire va proposer à ladite association une subvention communale d'un montant de 200 € considérant l'aide logistique demandée aux services techniques.

A l'unanimité, et quel que soit le montant de la subvention allouée, la course sera organisée vu l'enthousiasme qu'elle suscite auprès du public.

- FACTURE PROJET D'ECOLE ELISABETH FAUVEL, ARCHITECTE :

Une facture de 10 000,00 € reste à régler à Mme Elisabeth FAUVEL concernant le projet d'école. Mme FAUVEL s'était engagée, à titre gratuit, de nous fournir les plans d'extension de l'école primaire. Aucun ordre de mission n'a été signé entre elle et la Commune.

Par 12 voix CONTRE et 1 ABSTENTION (Lucien DOUTRELEAU), le Conseil Municipal refuse le paiement de ces honoraires.

- TOUR DE GARDE POUR LES ELECTIONS REGIONALES :

Le tableau des permanences du bureau de vote pour les élections régionales du 14 et 21 Mars prochain est établi.

- CONSEIL DES AINES – RAPPORT DE JEAN-CLAUDE TREPIED :

Les membres du Conseil des Aînés :

- s'étonnent que l'éclairage public fonctionne jusqu'à minuit à certains carrefours et pas à d'autres
- demandent un container à verre à la Résidence « Les Galets »
- sollicitent la pose d'un panneau indiquant la salle des Galets à l'entrée du village ainsi qu'un miroir côté Sassetot-le-Mauconduit au carrefour de descente à la plage des Grandes Dalles. Cette dépense est prévue par la Commune de Sassetot-le-Mauconduit.
- se plaignent de maux de tête que certaines personnes subissent, suite à la pose de l'antenne SFR sur le terrain près du château d'eau. La dépose de cette antenne est prévue pour le 10 Mars prochain.

Un tour de table est organisé pour connaître les observations de chacun :

Serge DUJARDIN informe ses collègues que la séance du ludisport est suivie en moyenne par 15 jeunes primaires. Ce qui représente une bonne fréquentation.

Régis DAVID :

- s'oppose à l'installation de l'antenne SFR sur le pylône du relais TDF Chemin des Falaises. Il en existe 2 autres sur les Communes d'Ancretteville-sur-Mer et les Petites Dalles ayant un rayon d'action de 5 km.

- demande si le devis pour les travaux prévus pour le logement communal rue des Ecoles est signé.

Philippe BUREL :

- rappelle que le coiffeur demande le changement de la porte de son salon
- félicite le service technique pour les travaux réalisés dans le vestiaire du foot, pour l'entretien et l'aménagement effectué autour de l'église ainsi que le balayage de la rue de la Poste.

Anita PORA demande que les trous de l'Allée des Epincelles soient rebouchés et que la signalisation indiquant notre Commune à la sortie de Valmont soit mise en place.

Annie LEPRINCE :

- annonce qu'une économie d'environ 400 € a été réalisée pour l'impression du bulletin municipal
- demande que soit estimé le coût de l'édition du feuillet « Comm'une info » qui paraît chaque trimestre
- souhaiterait que chaque commission communale rédige un compte rendu afin d'informer les collègues du contenu des réunions
- propose à ses collègues de participer à la commission du 3ème âge pour aider à l'organisation du repas du 8 mai
- informe : qu'un 2^{ème} pique-nique communal a été programmé début septembre que 8 personnes sont intéressées par la Danse Africaine d'Ankadanse
- souhaiterait connaître les noms des personnes nouvellement arrivées dans la commune

Richard BRIAND :

- énumère les manifestations communales prévues dans l'année
- évoque l'organisation du Festival Musical du 24 Juillet prochain (entrée gratuite, scène plus petite, groupes moins chers et feu d'artifice)

Emmanuel FAVEY :

- souhaite que le personnel communal bénéficie de formation professionnelle telle que conduite de nacelle et sauveteur secouriste du travail
- a négocié le devis de Normandie Incendie pour le renouvellement des extincteurs et a obtenu une baisse de 1 000 € par rapport au devis initial.

Jean-Claude TREPIED :

- informe qu'une seule banque était intéressée par la pose d'un distributeur de billets à condition que la Commune fournisse un local et finance à hauteur de 70 000 €. Pour que l'opération puisse aboutir, il faut une rentabilité de 2 000 retraits par mois. Abandon du projet.
- demande la pose du radeau à la plage. Contacter la Communauté de Communes du Canton de Valmont qui a pris les compétences « tourisme », pour sa mise en place cet été.
- concernant l'installation d'une borne wifi, la Communauté de Communes de Valmont doit en installer une si elle dispose d'un local dans la Commune.
- répond à Lucien Doutreleau concernant la subvention accordée à l'Association « Culture BD ».

Bruno DOUTRELEAU informe ses collègues :

- qu'il a participé avec Régis DAVID à une réunion des Bassins Versants. Un bassin de rétention d'eau sera installé sous l'ancienne décharge à St-Pierre-en-Port et un autre à la sortie d'Eletot.
- du vandalisme survenu à l'Eglise : il a été constaté des dégâts matériels. Une déclaration a été déposée auprès de l'assurance. Un expert doit venir évaluer le montant du sinistre.
- évoque l'association de la CCCV avec la Communauté de Communes de Fécamp pour la piscine. Les deux délégués de la commune ont voté contre la dépense due pour la piscine pour l'année 2009. Suite à la décision de l'ensemble des élus, il sera constaté une augmentation des impôts cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

S. DUJARDIN

J.P. HERVIEUX